

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME DIXIÈME

1891

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1891

University of Pennsylvania, *Annual Report of the curator of the Museum of American Archaeology*, Philadelphia, 1890.

Proceedings of the Asiatic Society of Bengal, nos 9, 10, novembre, décembre 1891.

BAOLLA MANTEGAZZA, *Archivio per l'Antropologia e la Etnologia*, vol. 20, fascicule 2, 1890.

COMMUNICATION

**DERNIERS TEMPS DE L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE
DANS L'ARDÈCHE**

PAR M. GABRIEL CARRIÈRE

Collaborateur à la Carte géologique de l'Algérie

Parmi les départements démembrés du Languedoc, l'Ardèche est un de ceux qui présentent le plus d'intérêt aux amateurs de curiosités naturelles et de sites pittoresques. L'ensemble est très accidenté et le géologue reconnaît en maintes places les effets des grandes commotions que le sol a subies et qui disloquèrent les assises des terrains sédimentaires. La variété des points de vue, leur contraste, frappe l'imagination la moins enthousiaste.

Les minéralogistes peuvent faire, en diverses localités, des études intéressantes : soit qu'ils visitent les mines de fer oligiste, galène argentifère, houilles, etc., ouvertes par l'industrie, soit que, se dirigeant sur d'autres points, ils explorent les cratères éteints des anciens volcans.

Pour ce qui concerne la paléontologie, l'Ardèche n'a rien à envier non plus aux départements voisins. On connaît les gîtes, si riches en fossiles, qui permettent d'étudier les faunes du lias, du bajocien, du callovien et de l'oxfordien, gîtes que Dumas signale en partie dans son très savant ouvrage, et qui sont inépuisables malgré les fréquentes visites des géologues. Les belles découvertes de M. de Malbos ont rendu célèbres les couches infra-néocomiennes de Berrias.

Mais ce qui mérite surtout l'attention des archéologues, ce sont les monuments d'époques différentes qui existent en divers lieux, témoins des générations passées dont ils racontent l'histoire à ceux qui les interrogent. Les dolmens, les tumulus, sont les sou-

venirs du culte funéraire des populations primitives, tandis que les oppida, les camps retranchés plus récents dont on retrouve les vestiges sur les hauteurs, dominant les vallées, sont les preuves irrécusables des luttes que soutinrent les anciens possesseurs du sol contre la domination romaine.

On pourrait ajouter, à la liste, les tombes mérovingiennes qu'on découvre fréquemment, les châteaux forts du moyen âge, et on verrait ainsi qu'on peut suivre, depuis les temps les plus reculés, la chaîne qui unit entre elles les générations successives.

Ces considérations n'ont pas échappé aux archéologues. Ils ont compris que le champ des recherches est vaste, et nous devons à certains d'entre eux des études pleines de mérite sur l'histoire du Bas-Vivarais.

Venus après d'autres, nous avons glané ce qui a échappé à l'œil de nos devanciers, réservant nos loisirs à l'exploration des monuments mégalithiques des environs de Saint-Alban-sous-Sampzon¹.

LES DOLMENS DU CANTON DE JOYEUSE

M. Ollier de Marichard, archéologue bien connu par ses belles découvertes dans le Vivarais, évalue à 407 le nombre des dolmens connus du département de l'Ardèche. Il a publié, en 1882, un inventaire détaillé de ces monuments (*Monuments mégalithiques du Vivarais*, par Jules Ollier de Marichard, officier d'Académie, correspondant du ministre de l'instruction publique).

Parlant du canton de Joyeuse, il s'exprime ainsi :

« Ce canton est celui de tout le Vivarais qui contient le plus

¹ M. Ernest Chantre, chargé par le ministère des beaux-arts de l'inspection des monuments mégalithiques du midi de la France, dans le but d'assurer leur conservation, a fait un nouvel inventaire des dolmens de l'Ardèche. Dans son rapport officiel, non encore paru, il a donné une liste d'un certain nombre de ces monuments qu'il est urgent de sauver d'une destruction imminente. A ce rapport sont joints des plans et des photographies des dolmens les plus intéressants dont plusieurs seront sans doute acquis par l'Etat. M. Chantre m'avait prié de lui prêter mon concours pour l'inspection du canton de Joyeuse que j'ai plus spécialement étudié et j'ai été enchanté de lui adresser les documents que j'ai recueillis depuis quelques années et que je présente ici sur sa proposition.

grand nombre de monuments, les plus beaux et les mieux conservés. Ils sont au nombre de 160. Sur une étendue de 15 à 18 kilomètres compris entre le Haut-Malpas, commune de Ruoms, au nord, et le village de Chandolas, au sud; de Saint-Alban-sous-Sampzon, à l'est, à la Blachère, à l'ouest, on compte 96 monuments. Dans la commune d'Auriolles, 25; 30 dans celle de La-beaume; 31 dans celle de Saint-Alban; 8 à la Blachère, et 2 près de Chandolas. »

Dans les bois environnant Saint-Alban-sous-Sampzon, que j'ai plus spécialement visités, j'ai reconnu plus de trente dolmens qui ne doivent pas être compris dans cet inventaire, puisqu'ils étaient enfouis sous des murs de clôture ou des amas de pierres amoncélées pour déblayer des terrains mis en culture. D'autres étaient complètement renversés et leurs dalles disparaissaient sous les ronces. La région est d'ailleurs si accidentée qu'il faut beaucoup d'attention pour découvrir les monuments dont je parle. Ces collines, avec leurs rocs étrangement découpés, leurs strates calcaires brusquement interrompus par des crevasses profondes, réservent des surprises aux explorateurs patients qui rechercheront, non pas les monuments encore debout, mais ceux dont les matériaux gisent sur le sol. Il reste d'ailleurs à découvrir, parmi les nombreuses cavités ouvertes dans le roc, les grottes qui ont servi d'habitations aux époques préhistoriques. Elles doivent être nombreuses, si l'on en juge par le grand nombre de sépultures qu'ont dressé les hommes de ces époques, sépultures dont la majeure part a disparu et qui ont renfermé chacune les ossements de plusieurs individus.

Au quartier de Silhol, non loin du calvaire de la commune de Saint-Alban, j'ai visité une grotte où l'on descend verticalement à une profondeur de 5 à 6 mètres, et j'ai constaté la présence de nombreux débris de poteries grossières et de silex taillés. Le territoire qui l'environne est occupé par des dolmens. Le temps m'a manqué pour y pratiquer des fouilles. Il serait intéressant de comparer les objets que recèlent les grottes avec ceux que fournissent les sépultures.

Tous les monuments mégalithiques que j'ai visités dans l'Ar-dèche sont en pierre brute. Les dolmens sont formés de trois pierres

plantées verticalement et sur lesquelles une dalle repose à plat. La dimension des supports varie de 1 à 4 mètres. Des pierres ont été amoncelées contre les supports pour contre-balancer la poussée et quelquefois aussi pour donner plus de relief au monument qui, dans ce cas, se trouve exhaussé sur un amas de pierres de 6 à 8 mètres de diamètre et de 1 à 2 mètres de hauteur. La table la plus grande que j'ai mesurée a 4^m,20 de long sur 2^m,80 de large. C'est celle du beau dolmen situé au calvaire du village de Saint-Alban.

Malgré le poids de certaines pierres, on conçoit aisément comment elles ont pu être dressées. Les constructeurs choisissaient, à proximité de l'emplacement choisi pour la tombe, les dalles calcaires dont ils avaient besoin. Celles-ci sont le plus souvent presque détachées dans le sens de la stratification. Je suis loin de partager l'étonnement de quelques visiteurs trop enclins à l'admiration, quand je considère le volume et la pesanteur de ces énormes monolithes transportés par les Égyptiens en si grand nombre et à des distances considérables.

Après avoir formé, avec du remblai, un plan incliné dont le sommet était de niveau avec la crête des supports, il était aisé aux hommes de l'âge de la pierre polie de pousser la dalles reposant sur un tronc d'arbre qui faisait office de rouleau. Sans aucun doute, plus de deux bras se mettaient à l'œuvre.

Je n'ai jamais remarqué, sur les dolmens de l'Ardèche, des traces de sculpture comme il en existe en Bretagne. La table n'est chez nous qu'une pierre brute destinée à abriter les restes mortels contre les eaux pluviales.

Dans le principe, ces mégalithes étaient recouverts par un amoncellement de pierres, nécessaire, du reste, pour détruire l'effet de la poussée produite par le poids de la table. Plusieurs ont conservé leur revêtement jusqu'au sommet des dalles verticales; les traces de l'amoncellement primitif sont reconnaissables auprès des autres.

Les constructeurs ont fréquemment choisi les sommets des plateaux pour élever leurs monuments funéraires, et plusieurs beaux dolmens sont visibles de fort loin sur les crêtes les plus élevées de la région.

Néanmoins, beaucoup de dolmens sont placés dans des bas-fonds

ou sur des pentes. Ils sont souvent échelonnés sur les versants d'une de ces vallées étroites désignées dans le pays sous le nom de *combe*. Sur la rive droite du ruisseau de Fons-Méjanne, on peut voir quatre beaux dolmens éloignés de quelques mètres les uns des autres.

RÉSULTAT DES FOUILLES

J'ai fouillé trois dolmens, à l'ouest du château de Saint-Alban. Le plus éloigné domine la vallée dite la Combe du Merle. Il est situé sur un tertre de 7 à 8 mètres de diamètre, de 1^m,50 d'élévation, formé de rocs calcaires entassés (fig. 1).

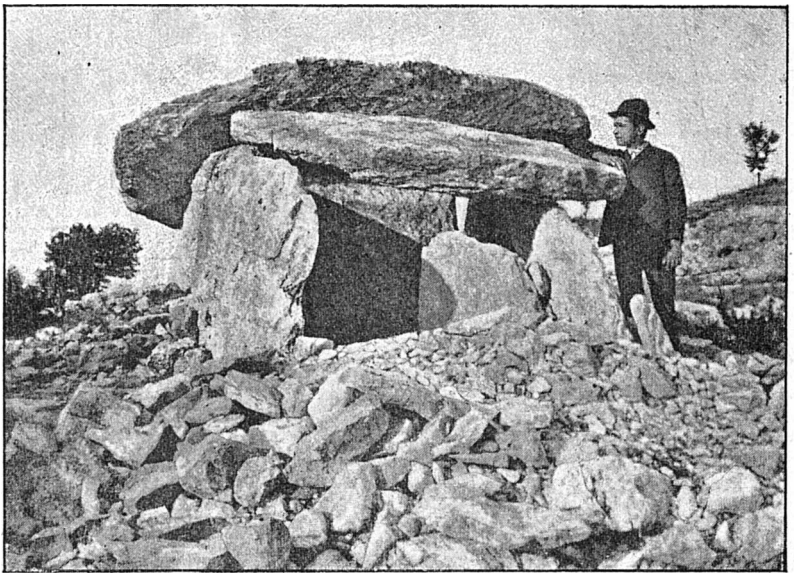


FIG. 1. — Dolmen situé près du village de Chandolas (Ardèche).

La table est renversée contre un des supports; proportions : 2^m,46 sur 2^m,10. Espace compris entre les supports : largeur, 1^m,80 ; longueur, 3^m,50.

Objets trouvés. — Objets en os poli ;
Dents de loup perforées ;
Débris de poterie ornés ;

Ossements. — Un squelette presque entier (mesures n° 4);
Débris ayant appartenu à des enfants, recueillis en dehors de la
sépulture, contre l'un des supports.

L'autre monument, situé à 300 mètres environ du précédent,
(fig. 2) en se rapprochant du château, sur le versant est de la
Combe de Lecque, m'a fourni :

Trois pointes de flèches et des ossements en mauvais état;

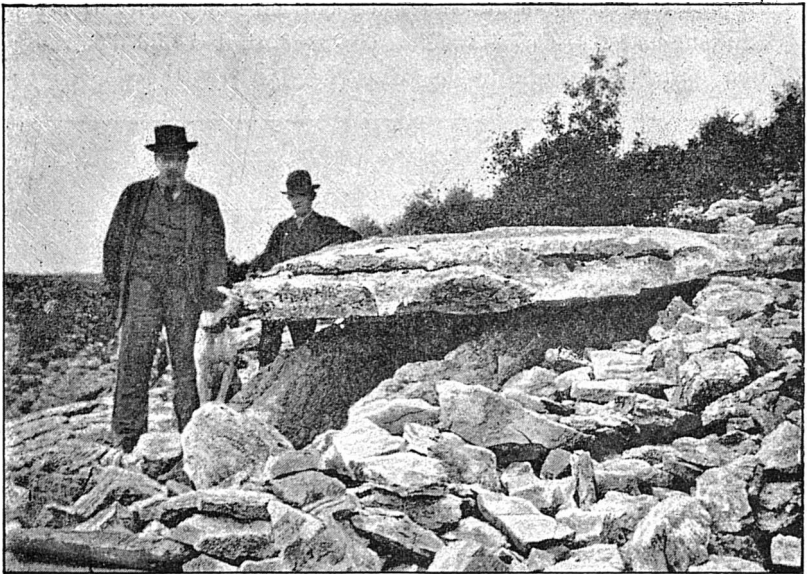


FIG. 2. — Dolmen situé à quelques mètres du dolmen n° 1.

Le troisième est situé à 200 mètres environs du précédent, sur le
même versant de la vallée de Lecque. La table manque, il n'est resté
debout que les trois supports. Cette sépulture présentait une dispo-
sition des plus curieuses. En dessous d'une couche de terre noire
d'environ 40 centimètres d'épaisseur, des pierres plates étaient
plantées verticalement, limitant un squelette. Au-dessus du crâne,
d'autres pierres étaient posées à plat pour le protéger. Le tout repo-
sait sur un pavage polygonal semblable à celui des autres dolmens.

Le squelette était celui d'une femme encore jeune; des ossements

d'enfants accompagnaient ces restes. Dans les angles formés par ces supports, j'ai recueilli :

Un fil de bronze enroulé en spirale ;

Une boucle en bronze ;

Une pointe de flèche en silex ;

Une perle en verre coloré en bleu d'outremer.

Près des vertèbres cervicales gisaient des perles en os, quinze

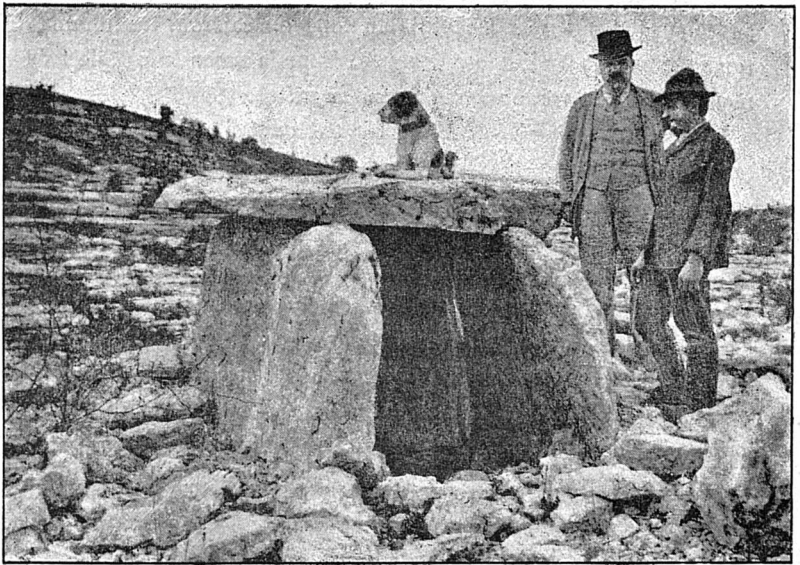


FIG. 3. -- Dolmen situé sur la rive gauche du ruisseau de Fon-Méjanne, entre Chandolas et Saint-Alban-sous-Sampzon.

perles en jadéite, des coquillages marins perforés ayant appartenu au même collier

La présence des objets en métal montre que les inhumations dans cette sépulture ont eu lieu au commencement de l'âge du bronze, à cette époque du passage de la pierre au bronze, durant laquelle les métaux, encore rare, n'avaient pas remplacé complètement les objets en pierre.

Dolmen situé au nord du hameau d'Auriolles. — Cette sépulture est formée de quatre pierres formant un caisson rectangu-

laire. La table était brisée et nous en avons retrouvé les fragments à l'intérieur de l'enceinte (fig. 3). Dans les terres de la partie supérieure, j'ai recueilli :

Un anneau en bronze ;

Plus bas, cinquante perles en jadéite et quatre en verre ;

Enfin, tout à fait au fond du monument, trois pointes en silex, Les ossements brisés représentent au moins six individus.

Ainsi que l'indique la présence d'un objet en métal à la partie supérieure et des silex recueillis au fond du caisson, les inhumations ont eu lieu à plusieurs époques. Pour la seconde fois, de très menus objets en verre accompagnent le métal.

Il serait trop long de détailler les autres fouilles que j'ai pratiquées dans les environs de Saint-Alban-sous-Sampzon. Je me contenterai de mentionner les objets qui composaient le mobilier funéraire.

Les pointes en silex sont généralement en forme de feuille de saule ou de laurier, et remarquablement façonnées ; elles sont finement retouchées sur les bords et souvent sur les deux faces. La forme d'abeille est plus rare. Des têtes de lances atteignant jusqu'à 25 centimètres de longueur ; des lames à section triangulaire ou trapézoïdale, complètent le mobilier en silex.

Les haches, généralement courtes, sont en serpentine, en fibrolithe, en éclogite, en jade ou en basalte, et soigneusement polies

Les perles sont le plus souvent en stalactite et en forme d'olive, ou bien en jade ou en os. J'ai trouvé une seule fois une perle en calaïs). Sous un petit dolmen du bois de La Blachère, des perles en plomb accompagnaient des pointes en silex.

Les coquillages marins découpés ou simplement perforés (fig. 21) sont fréquents. Des dents percées, de loup ou de renard, des défenses de sanglier, perforées, complètent la liste des parures de l'âge de la pierre polie.

Quant aux objets en métal, ce sont des anneaux unis ou renflés vers leur bord médian et quelquefois ornés de dentelures ; plus rarement des bracelets décorés de raies symétriques, semblables aux types déjà figurés maintes fois ; des boucles grossières. Sauf les bracelets, les autres objets en métal sont de très petite dimen-

sions. Les haches sont rares. On ne trouve guère, pour représenter le premier métal en usage, que des objets de parure.

Les vases en poterie dont j'ai recueilli les débris étaient ornés de cercles concentriques ou de hachures parallèles. La terre, mal cuite, n'a pu résister à l'humidité ou à la pression des terres. Leur forme est difficile à rétablir, sauf dans un seul cas où j'ai reconstitué une sorte de plateau à fond plat, orné de cercles concentriques et bordé d'une marge de 1 centimètre de haut.

De l'exposé de ces fouilles, on peut conclure :

1° Que les premiers constructeurs de dolmens ignoraient l'usage du métal et firent longtemps usage d'instruments en pierre polie ;

2° Que les inhumations posthumes sont fréquentes et rendent difficile l'attribution des ossements humains à l'époque néolithique ou à l'âge du bronze.

La présence de coquillages marins perforés et découpés attestent les relations des habitants du pays avec des importateurs qui visitaient le littoral méditerranéen.

Un trésor de l'âge du bronze, découvert en 1884, dans la grotte de Louoï, près de Valons (Ardèche), était composé d'objets semblables à ceux qui ont été recueillis dans les stations lacustres de la Suisse et de la Savoie. Mais il se pourrait qu'il y ait eu plusieurs courants d'importation de bronze et de cuivre. Ce dernier métal paraît avoir précédé le bronze, dans les régions cévennoles, ainsi qu'il résulte de diverses observations et analyses (Adrien Jeanjean, *l'Age du cuivre dans les Cévennes*).

Mesures de quelques ossements recueillis sous les dolmens des environs de Saint-Alban sous Sampson

	N° 1	2	3	4
	ADULTE mill.	HOMME mill.	HOMME mill.	HOMME mill.
Diamètre antéro-postérieur maximum.	167,5	193	193	181
— transverse —	136	131	140	138
— basilo-bregmatique.	130	132	139	»
— frontal minimum.	88	105,5	100,5	93,5
Indice céphalique.	81,43	69,42	75,13	76,22

La comparaison des indices céphaliques indique la prédominance du type dolichocephale. Bien que ces observations soient

peu nombreuses, il est intéressant de remarquer qu'elles concordent avec celles que le D^r Prunière a recueillies dans la Lozère.

« Les hommes des dolmens de la Lozère, dit-il, dans un de ses mémoires (*Association française pour l'avancement des sciences*, congrès de Rouen), étaient dolichocéphales. Mais ils durent plus d'une fois, soit par les droits de la force soit autrement, contracter des alliances avec des femmes de race brachycéphale, formant la base de la population du plateau granitique qui touche le pays des Arvernes, et ce fait expliquerait la présence des crânes mésaticéphales et brachicéphales que j'ai recueillis dans certains mégalithes. »

La similitude du mobilier funéraire des dolmens de l'Ardèche et de la Lozère, l'abondance de ces monuments dans ces régions nous autorise à croire qu'il s'agit bien, pour les deux départements, des mêmes groupes ethniques, composés, au début, de dolichocéphales purs dont le type est représenté par les crânes exhumés des cavernes sépulcrales de l'Homme-Mort et des Beaumes-Chaudes (Lozère), plus tard, de brachycéphales qui se sont alliés aux premiers occupants du sol.

Autant que j'ai pu en juger par les débris crâniens que j'ai recueillis ou ceux que j'ai examinés chez quelques archéologues ardéchois, les crânes des dolmens de l'Ardèche sont remarquables par l'abaissement du frontal, l'étroitesse du diamètre frontal minimum comparé au diamètre transverse maximum, la saillie de la glabelle et des arcs sourciliers. Le prognathisme alvéolaire et dentaire est fréquent, mais la dentition est remarquablement bien ordonnée. L'usure des dents est très prononcée, en tenant compte de l'âge.

Il m'a paru intéressant de prendre quelques mensurations sur les habitants des communes de Saint-Alban-sous-Sampzon et de La Blachère. J'ai publié, dans le journal *l'Homme*, le résultat de ces études (années 1884 et 1885).

La moyenne de l'indice céphalique est de 86. En retranchant deux unités pour ramener ce chiffre au résultat que donnerait la

tête sans les parties molles qui recouvrent le crâne, et dont j'évalue l'épaisseur suivant les indications de Broca (Comparaison des indices céphaliques sur le vivant et sur le squelette, par M. Broca, *in Bull. Soc. anthrop.*, 2^e série, t. III, 1868), on aurait 84. Ce chiffre est l'indice des Auvergnats de Saint-Nectaire-le-Haut, type des plus brachycéphales. La taille moyenne des habitants de La Blachère et de Saint-Alban est de 1^m,71. Les yeux et les cheveux sont en général châtains.

Les habitants de ces villages sont robustes.

Je me contente de mentionner ses observations, mais il serait imprudent de les comparer avec celles que m'ont fournies les ossements des dolmens. Depuis les hommes de la pierre polie, des éléments bien différents se sont succédé sur notre sol. Il serait bien difficile de reconnaître le type qui a transmis son empreinte prédominante.

Il est regrettable que la plupart des archéologues qui ont exploré les dolmens du Vivarais n'aient pas recueilli avec plus de soin les ossements humains que renfermaient ces sépultures.

La comparaison d'un nombre suffisant de documents aurait sans doute permis de définir les caractères ostéologiques des hommes de l'époque néolithique et de l'âge du bronze. Nous aurions pu ainsi les rattacher aux types déjà reconnus en d'autres lieux.

Des travaux entrepris dans cette voie seraient plus profitables aux progrès de la préhistoire que les meilleures descriptions des produits de l'industrie primitive. Comme l'a si bien dit notre ami E. Cartailhac, dans un ouvrage très remarquable et très remarqué¹ : « Nous connaissons assez l'œuvre, nous voulons voir l'ouvrier. »

DISCUSSION

M. Chantre dit : Nous devons savoir gré à M. Carrière de nous avoir envoyé le travail intéressant dont vous venez d'entendre la lecture, car il ne restera bientôt plus aucun dolmen à fouiller dans

¹ *La France préhistorique d'après les sépultures et les monuments*, par E. Cartailhac, 1889.

le midi de la France. J'ai pu le constater moi-même dans les nombreuses courses que j'ai dû faire dans ces régions au nom de la Commission instituée au Ministère de l'instruction publique pour la conservation des monuments mégalithiques.

Ainsi que je vous l'ai indiqué autrefois en vous parlant des résultats de mes campagnes dans l'Ardèche, un grand nombre de dolmens, et, ceux-là mêmes qui méritaient le plus d'être conservés à cause de leur volume considérable et de la richesse des mobiliers funéraires qu'ils renfermaient, ont été renversés par le temps à la suite de fouilles mal comprises.

Il n'en est pas de même partout heureusement et, grâce aux soins tout scientifiques que M. Carrière a apportés dans ses fouilles de Saint-Alban, l'on a non seulement la satisfaction de se trouver en possession de renseignements précis sur la disposition de ces monuments funéraires et sur leur contenu, mais on aura encore la certitude que leur solidité n'a pas été atteinte et que leur conservation est assurée.

COMMUNICATION

NOTES ETHNOGRAPHIQUES SUR LES NATURELS DE L'ILE DE NIOS, SUD-OUEST DE SUMATRA¹

PAR M. WRAY

Une partie d'une collection faite par M. G.-B. Cerruti dans l'île de Nias, a été récemment acquise par le Gouvernement pour le Muséum. Quelques mots sur cette collection et le peuple peu connu qu'elle représente.

Pulos Nias est une des chaînes d'îles bordant la côte sud-ouest de Sumatra. Elle a environ 70 milles de longueur sur 25 milles de largeur, et elle est distante de 60 milles environ de ce qu'on peut appeler le continent.

On dit la population nombreuse ; elle ne comporte qu'une seule race, mais divisée en beaucoup de tribus placées sous des chefs

¹ *The Perak government, Gazette, n° 3 Taiping, Friday, Jan. 3, 1891 (Vol. IV).*